



RAPPORT DE GESTION Budget Primitif 2021

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du jeudi 26 novembre 2020)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI	5
1 - Résultats de la CCI en k€	5
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	8
3 - Analyse des ressources et des dépenses.....	8
4 - Fonds de roulement en k€	9
5 - Investissements.....	10
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	11
Mission A : Appui aux entreprises	12
A01 - Formalités / CFE	14
A02 - Création transmission reprise	16
A03 - Développement international	19
A04 - Innovation numérique.....	20
A05 - Développement durable/environnement.....	22
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	24
A07 - Développement commercial, financement.....	26
A08 - Information économique.....	28
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises.....	31
Mission B : Formation/Emploi	32
B01 - Apprentissage	37
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	39
B03 - Formation continue	40
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	42
C01 - Développement et aménagement du territoire	43
C10 - Autres infrastructures.....	46
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics	47
D01 - Mission consultative territoriale	48
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles	50
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	52
TFC affectée après répartition des services supports.....	53

ORGANIGRAMME CCI 53

LE BUREAU

Le Bureau est l'organe exécutif de l'assemblée consulaire.

À ce titre, son président et ses membres représentent la CCIT-53, mettent en œuvre les orientations décidées par les élus et valident les résultats des actions engagées.

Président



Patrice DENIAU
SERVICES ET PROPRETE IND DENIAU - Changé
02 43 49 50 23
cci53-president@mayenne.cci.fr

Vice-Président Commerce



Eric FOUASSIER
GROUPE MIRVAULT - Deux Evailles
02 43 68 66 62
e.fouassier@wanadoo.fr

Vice-Président Industrie



Eric HUNAUT
FARAL - Laval/CHAPLAIN - Evron
02 43 59 29 59
eric@faral.fr

Trésorier



Jean-Michel MOTRIEUX
SC FINANCIERE MOTRIEUX - Changé
06 18 72 62 25
jmmotrieux53@gmail.com

Trésorier-adjoint



Jérôme DENIAU
SARL SERVICE 53 - Laval
02 43 59 70 00
jdeniau@assurance53.com

Secrétaire



Marie-Christine CHAUMONT
Bet Chaumont Yves - Laval
02 43 68 27 82
mc.chaumont@bet-chaumont.fr

Secrétaire-adjointe



Béatrice ORLIAGUET
HOTELS&CO - Laval
02 43 53 09 68
borliaguet@orange.fr

Assesseur



Christophe TERRIEN
ADECCO FRANCE - Changé
02 43 98 78 91
christophe.terrien@adecco.fr

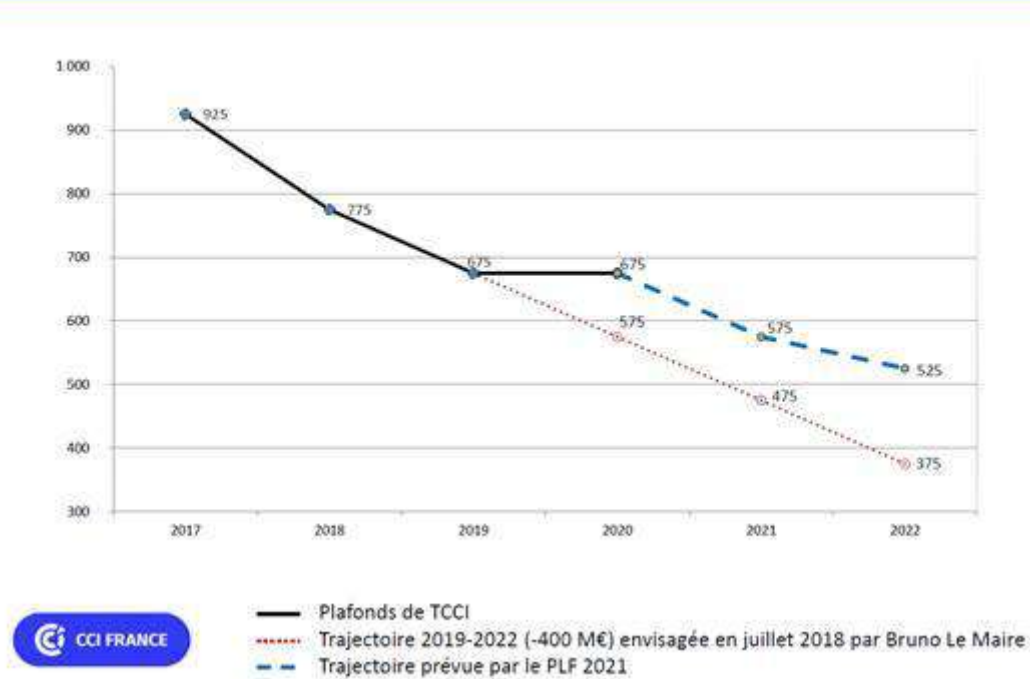
INTRODUCTION

Dans le prolongement du Contrat d'objectifs et de performance signé en avril 2019, l'Etat et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) réaffirment leurs engagements réciproques et passent un accord sur la trajectoire financière du réseau et sur ses contreparties en matière d'accompagnement des entreprises.

Cet accord prévoit la « stabilisation » du niveau de ressources affectées aux CCI en 2021 par rapport à la loi de finances initiale pour 2020, au regard de la mobilisation renforcée des CCI pour la mise en œuvre du plan de relance et afin de prendre en compte les besoins des entreprises en matière d'accompagnement de proximité. Celle-ci se traduit néanmoins par une baisse entre 2020 et 2021.

Au titre de 2022, la baisse du plafond de ressources affectées sera limitée à 50 M€. Au terme de la période de réforme engagée par l'État, le réseau des CCI aura ainsi consenti un effort global de 400 M€.

Evolution des plafonds de TCCI entre 2017 et 2020 et prévisions pour 2021 et 2022 (en M€)



En contrepartie de cet accord financier, le réseau des CCI s'engage à renforcer sa mobilisation au profit des entreprises, dans le cadre de la mise en œuvre du plan « France Relance », notamment en matière de transformation numérique et écologique (200 000 entreprises sensibilisées et 15 000 entreprises accompagnées, sur chacune de ces deux thématiques) et de soutien aux entreprises industrielles (29 000 PME industrielles sensibilisées).

De même, le réseau des CCI travaillera à la prévention et l'accompagnement des difficultés financières des entreprises, notamment par la mise en œuvre de diagnostics financiers (50 000 entreprises sensibilisées et 10 000 entreprises accompagnées).

Le réseau des CCI s'engage à poursuivre en parallèle, d'ici la fin de l'année 2021, la réforme de son organisation et à continuer l'amélioration de l'efficacité de son action, renforçant, dès 2021, ses mutualisations, en particulier sur les fonctions supports, selon les schémas les mieux adaptés à chaque région.

Le réseau des CCI finalisera la modernisation de ses ressources humaines, dont sa convention collective avant fin 2020, ainsi que les chantiers organisationnels en cours.

Un rapport du Gouvernement, remis chaque année au Parlement, permettra, dès le deuxième semestre 2021, de veiller à la bonne mise en œuvre de l'ensemble de ces engagements.

La CCI de la Mayenne reprend sa trajectoire prévisionnelle avec une baisse de TFC de 324 K€/ Rectifié 2020.

LE CONTEXTE LOCAL

Les **élections consulaires** sont prévues en novembre 2021. Une nouvelle feuille de route se mettra en place en fin d'année, mais d'ici là, la CCI de la Mayenne va continuer d'œuvrer pour accompagner les entreprises dans les **transitions numériques et environnementales**.

Compte-tenu de la **crise du Covid-19**, l'incertitude demeure concernant l'évolution de la situation sanitaire et économique.

Pour autant, élus et collaborateurs de la CCI poursuivent leur accompagnement auprès des entreprises dans cette crise sans précédent et de se mobiliser pour le **plan France Relance**.



Sur le plan des projets, 2021, sera l'occasion de tester sur une année entière, la place de marché départementale **Ma Ville Mon Shopping en Mayenne**, en lien avec les partenaires institutionnels. Deux recrutements ont été réalisés en fin d'année 2020 afin d'amplifier la communication auprès des professionnels, des particuliers et afin d'animer la communauté et les boutiques en ligne pour que l'offre puisse rencontrer la demande.

ma ville
mon shopp!ng
en Mayenne



Concernant nos engagements, après l'audit de suivi de notre **labellisation LUCIE** fin 2020, les 26, 27 et 28 janvier 2021 se déroulera l'audit de **certification Qualiopi** de la CCI pour satisfaire aux nouvelles exigences de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.



Cette année engagera la réorganisation du pôle formation, suite à l'audit réalisé en 2020, en vue du regroupement, sur le campus technopolitain, de l'École de Commerce et de Management et de l'Institut d'Informatique Appliquée.

Les 2 projets immobiliers portés par la CCI de la Mayenne, d'une part le rapprochement de ses écoles comme précité et d'autre part, le rapprochement des acteurs de l'économie sur le site de la gare de Laval, entreront, en 2021, dans leur phase opérationnelle.

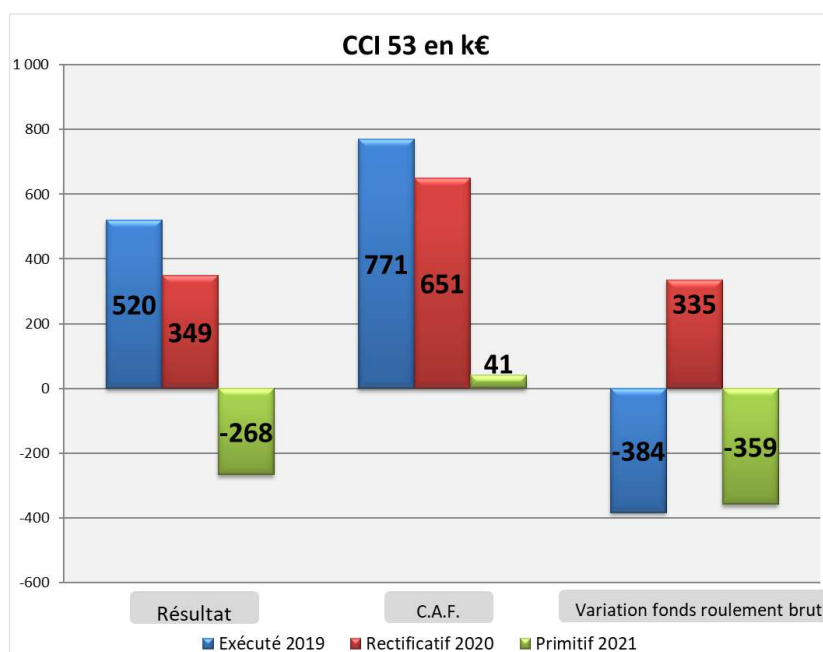
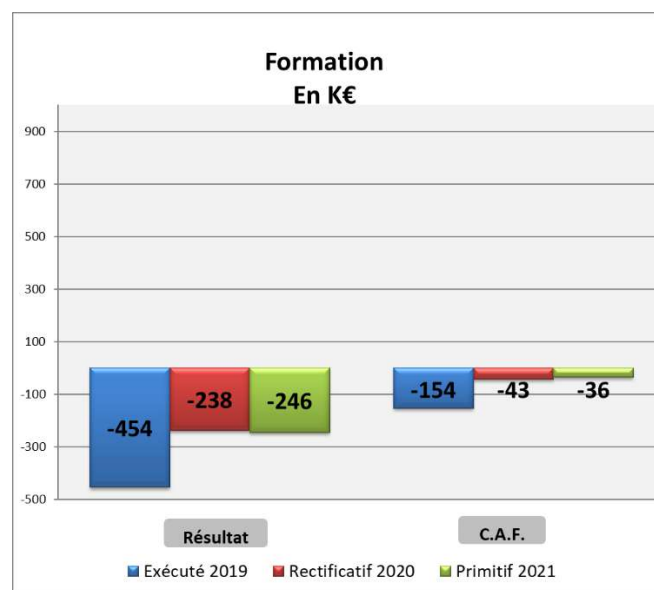
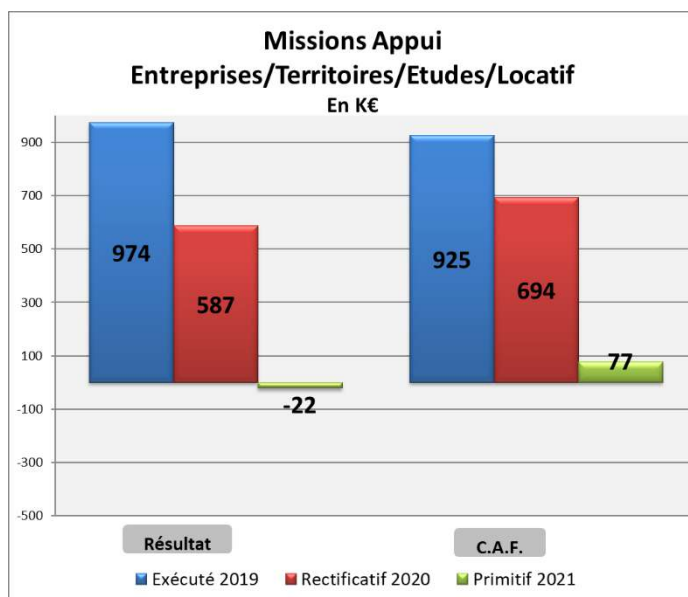
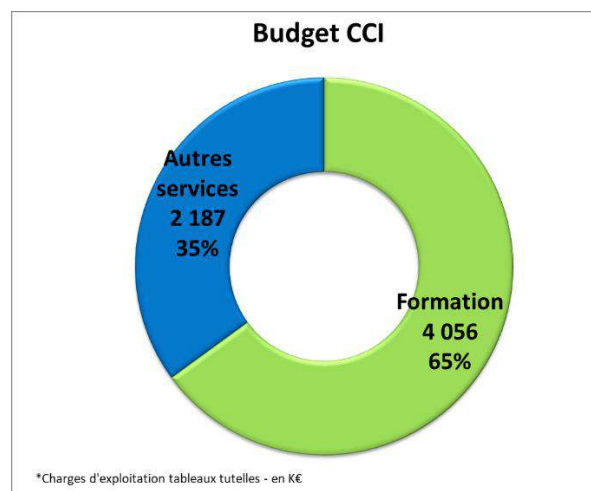


Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – RESULTATS DE LA CCI

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques :

les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



Synthèse budgétaire par secteur d'activité :

FORMATION

- **CFA** : Le CFA n'atteindra pas encore son point mort sur 2021, compte tenu de la création de nouvelles formations et groupes sur la rentrée 2020/2021 que nous portons en année pleine sur 2021. Un soutien sera sollicité auprès de la Région dans le respect des dispositions de la loi Avenir Professionnelle qui prévoit ces interventions.

CFA Primitif 2021 en K€					
	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart R20 / P21	
				Valeur	%
Ressources d'exploitation	1 091	1 984	2 263	279	14%
Charges externes d'exploitation	1 314	1 870	2 236	366	20%
Résultat d'exploitation	-440	-6	-126	-120	-1881%
Résultat avant affectation de TFC	-486	-17	-137	-120	-695%

- La **Formation professionnelle et initiale étudiante** : ce secteur est projeté avec un déficit de 73 K€.

Compte tenu des nouvelles modalités de collecte de taxe d'apprentissage, nous avons besoin de financer la formation étudiante sur 2021, estimée à 225 K€.

Nous budgétions une reprise d'activité sur la formation professionnelle continue +46% / Rectifié, permettant à cette activité de générer un résultat bénéficiaire de 164 K€.

Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée Primitif 2021 en K€					
	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart R20 / P21	
				Valeur	%
Ressources d'exploitation	1 862	1 378	1 548	171	12%
Charges d'exploitation	1 735	1 487	1 560	73	5%
Résultat d'exploitation	18	-183	-69	114	62%
Résultat avant affectation de TFC	0	-188	-73	116	61%

AUTRES SERVICES DE LA CHAMBRE

- **Missions d'Appui aux entreprises, au territoire, Etudes et Publications** : Pour 2021, nous avons projeté une reprise d'activité modérée sur les formalités et les activités de conseils, et budgété des manifestations et évènements générant des charges et des financements.
Dans la continuité de l'action lancée en 2020, la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » sera portée sur une année pleine ainsi que ces cofinancements.

Missions d'appui aux entreprises et Territoire Primitif 2021 en K€					
	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart R20 / P21	
				Valeur	%
Ressources d'exploitation	368	363	475	112	31%
Charges d'exploitation	1 629	1 663	1 936	273	16%
Résultat d'exploitation	-1 252	-1 361	-1 521	-160	-12%
Résultat avant affectation de TFC	-1 252	-1 361	-1 521	-160	-12%

- **Locations et Parc Expo Laval** : Ce secteur locatif reste bénéficiaire de 28 K€, ce secteur porte des dotations aux amortissements sur les terrains de l'ex parc expo.

Service Locatifs et LAVAL Expo Primitif 2021 en K€					
	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart R20 / P21	
				Valeur	%
Ressources d'exploitation	103	82	86	4	5%
Charges externes d'exploitation	34	41	41	0	1%
Résultat d'exploitation	-5	-33	-29	4	12%
Résultat avant affectation de TFC	-5	-34	-29	5	14%

- **Service Général** : Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 53 et 49 en ce qui nous concerne)

- **Ressource fiscale :**

	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart R20 / P21	
				Valeur	%
→TFC PERCUE	2 006	1 867	1 543	-324	-17%

2 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA CCI

CCI 53 - Primitif 2021 en k€

	Exécuté 2019	Rectificatif 2020	Primitif 2021	Ecart P21 / R20		Ecart P21 / E19	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	5 413	5 655	5 890	235	4%	478	9%
TFC	2 006	1 867	1 543	-324	-17%	-463	-23%
Ressources propres	3 407	3 789	4 347	559	15%	940	28%
Ventes de marchandises et autres produits	2 326	1 025	1 366	341	33%	-960	-41%
Subventions	1 081	2 764	2 982	218	8%	1 901	176%
Charges externes d'exploitation	1 122	1 236	1 369	133	11%	247	22%
Achats de marchandises	5	3	1	-2	-67%	-4	-78%
Autres achats et charges externes	919	1 137	1 267	130	11%	348	38%
Autres charges	198	96	101	5	5%	-97	-49%
Valeur ajoutée	4 291	4 419	4 521	102	2%	231	5%
Impôts	102	104	104	0	0%	2	2%
Frais de personnel	3 366	3 652	4 365	714	20%	999	30%
Excédent brut d'exploitation	823	664	52	-612	-92%	-770	-94%
Reprise Provisions et Amortissements	540	81	86	4	6%	-454	-84%
Dotations aux amortissements	408	357	371	13	4%	-37	-9%
Dotations aux provisions	330	25	23	-2	-8%	-307	-93%
Résultat d'exploitation	624	362	-256	-619	-171%	-881	-141%
Résultat financier	-58	-12	-12	1	5%	46	80%
Résultat courant avant impôt	566	350	-268	-618	-177%	-834	
Résultat exceptionnel	-46	-1	0	1	-	46	-
Impôt sur les bénéfices				0	-	0	-
Résultat	520	349	-268	-617	-177%	-788	-152%

3 - ANALYSE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES

➤ *Au titre des ressources*

• Recettes fiscales

Le budget rectifié a été établi avec une ressource fiscale de **1 543 K€**, réduite de 324 K€, -17 %/Rectifié

• Ressources propres

→ Chiffre d'affaires (1)

Reprise d'activité sur 2021 des missions régaliennes, l'appui aux entreprises, et la formation professionnelle continue. Organisation de manifestations et événements (Laval virtual, grande aventure, International Week)

→ Subventions

Maintien ou reconduction des activités cofinancées et (industrie du futur, Economie Circulaire, commerce du futur) et déploiement l'action plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping »

→ Ressource Publique - Facturation OPCO (1)

Facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, cette facturation a été estimée sur la base des coûts minimum de France Compétence



→ **Taxe d'apprentissage**

Maintien de montants collectés pour la taxe d'apprentissage à destination des formations étudiantes éligibles.

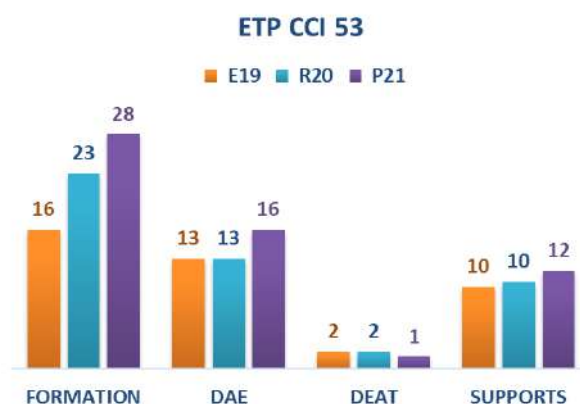
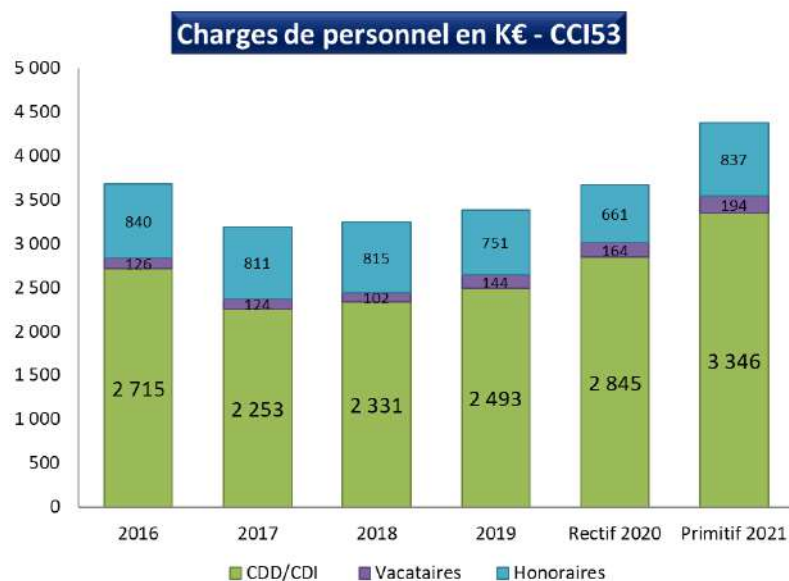
(1) Depuis la construction budgétaire de notre budget Primitif, les réseaux des CCI et la DGEFP ont approfondi leur analyse du traitement comptable et fiscal de la facturation OPCO pour les apprentis et contrats de professionnalisation, décidant de traiter les flux de facturation en Ressources Publiques et non en Chiffres d'affaires ou Subventions, entraînant une modification de nos présentations budgétaires.

➤ **Au titre des dépenses**

• **Frais de personnel**

Des recrutements CDD ont été budgétés pour le déploiement de nouvelles actions cofinancées, notamment pour la plateforme « Ma Ville Mon Shopping ».

Une augmentation des frais de personnel a été portée pour gérer l'accroissement d'activité projeté sur la formation professionnelle et le CFA.



4 – INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS PRIMITIF 2021 : 308 k€



MATERIEL INFORMATIQUE
248 k€



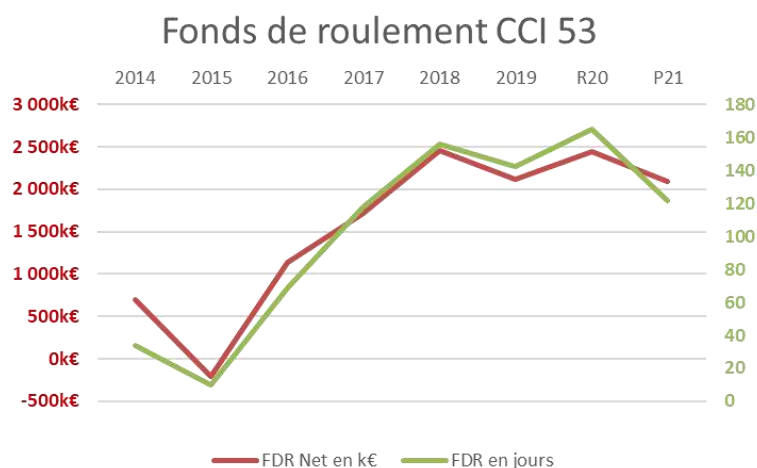
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS
60 k€

Les subventions d'investissement s'élèvent 2 k€

La CCI de la Mayenne travaille sur plusieurs projets d'investissements structurants à réaliser entre 2021 et 2023. La construction du CAMPUS regroupant l'IIA et l'actuel Campus et le réemploi des bâtiments existants, l'acquisition d'un nouvel espace à la gare de Laval et la cession de l'hôtel consulaire. A ce stade, ces projets n'ont pas été portés sur le budget.

5 – FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€	PRIMITIF 2021	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - RECTIFICATIF 2020		2 450k€
Résultat de l'exercice		-268k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises		309k€
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		41k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		
Subventions		2k€
Emprunts		
Total Ressources		42k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	308k€	
Immobilisations financières		
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	308k€	
Remboursements d'Emprunts	93k€	
Total Emplois	401k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		-359k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		2 091k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		3k€
FONDS DE ROULEMENT NET		2 088k€
soit en nombre de jours		122



Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI Mayenne a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
78%	76%	77%	78%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

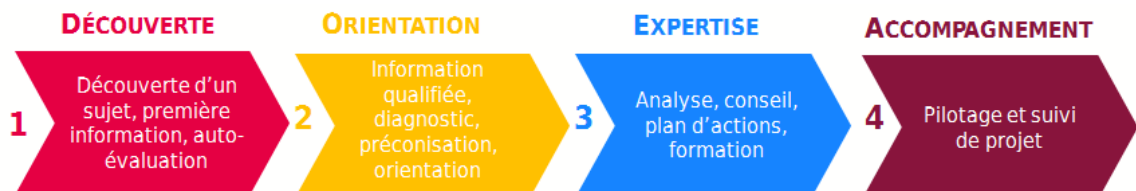
% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

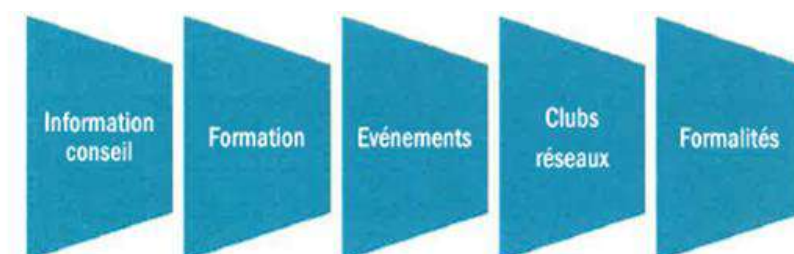
A l'instar des CCI de la Région des Pays de la Loire, la CCI Mayenne déploie une offre de services structurée autour de **8 thématiques** abordées dans une logique d'approche globale.



Ces 8 thématiques sont proposées aux entreprises selon **4 niveaux de services**



déployées sous **différents formats**.



Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	4	1,2	66	93	-27
A02	6	2,3	38	141	-104
A03	2	0,4	10	38	-29
A04	6	4,5	169	319	-150
A05	4	2,5	67	146	-80
A06	5	2,0	75	191	-117
A07	4	1,6	10	127	-116
A08	4	1,2	5	97	-91
A0E		2,2		209	-209
Sous-total Mission A	35	17,6	439	1 361	-922
Rappel Rectificatif 2020	36	14,2	338	1 040	-702



Appui aux entreprises

A01 – Formalités / CFE

Animateurs du programme :

Martine GASDEBLAY
Danièle CROISSANT
Karine LOCHIN-VISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise peuvent accéder **aux services suivants** :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil AGEFICE



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
7%	5%	65%	60%

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Participation au développement d'une nouvelle offre nationale unifiée.

Appui aux formalités

La loi PACTE ayant signifié l'arrêt de la mission CFE dévolue aux CCI pour la confier au réseau INPI à compter de 2023, la CCI continue à assurer sa mission de service obligatoire jusqu'à cette date.



La mise en œuvre du CFE VIRTUEL, déployé dans toutes les CCI des Pays de La Loire, à l'exception de la Mayenne et reporté en 2021 du fait du Greffe du Tribunal de la Mayenne, devrait contribuer à une diminution du nombre de formalités, l'intérêt du CFE VIRTUEL étant de gérer automatiquement le traitement des formalités A3 en provenance du Greffe du Tribunal.

Dans cette perspective, la réduction progressive de la masse salariale dédiée à cette activité et déjà amorcée en 2020 se poursuit en 2021, avec notamment le départ en retraite d'une collaboratrice, remplacée partiellement dans le cadre d'une mobilité interne.

Le CFE enregistre depuis 2 ans une baisse continue du nombre de formalités d'immatriculation en provenance des mandataires.

Les prestations d'assistance aux formalités concernent essentiellement des micro-entrepreneurs, peu familiarisés avec les formalités dématérialisées et pour lesquels un accompagnement est indispensable.

Le chiffre d'affaires inhérent à ces prestations devrait être sensiblement identique à celui de 2020.

Le renouvellement des cartes des agents immobiliers de même que celle des commerçants ambulants, sauf défaillances nombreuses, devraient générer un chiffre d'affaires d'un niveau équivalent, voire légèrement supérieur à 2020.



- **Formalités Internationales**

La crise sanitaire a généré en 2020 un léger repli du nombre de formalités internationales entraînant une baisse de l'ordre de 10 à 15% du CA généré.

En 2021, sous l'effet conjugué de la relance de l'activité export et de l'application d'une nouvelle grille tarifaire imposée au niveau national, le chiffre d'affaires devrait retrouver un niveau identique à celui de 2019.

- **Enregistrement des prises en charge formation AGEFICE**

La CCI assure une mission d'accueil et de conseil pour les chefs d'entreprises désireux de financer une formation et traite chaque année 150 demandes de formation pour lesquelles elle assure la prise en charge de la demande de financement pour le compte de l'AGEFICE. La CCI est rémunérée 50€ par dossier finalisé.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A01	CFE	Martine GASDEBLAY
	FORMALITES INTERNATIONALES	
	AGEFICE	
	FORMALITES DIVERS	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	4	1,2	66	93	-27
Rappel Rectificatif 2020	5	1,5	60	108	-48

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents : Marie-Christine CHAUMONT
Stéphane BRETON

Animateurs de programmes : Martine GASDEBLAY
Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crétion à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
9%	11%	78%	85%

- **Création – Transmission – Reprise**

La CCI de la Mayenne poursuit son engagement pour favoriser l'augmentation du nombre de porteurs de projets accompagnés à la création d'entreprises.

Si l'activité **Création - Transmission reste** fortement soutenue par la TFC, l'objectif est de déployer l'offre nationale telle que définie par la norme **Entreprendre et Transmettre**, et proposer de nouvelles prestations d'accompagnement afin de structurer l'activité et générer un chiffre d'affaires complémentaire à celui obtenu au travers de la formation « 5 Jours pour Entreprendre ».

Ce chiffre d'affaires résulterait notamment de parcours d'accompagnement combinant rendez-vous individuel, suivi de projet et formation (DPER – Développer un projet entrepreneurial réussi).

La CCI devrait également participer à 2 autres programmes.

- **Parcours Entrepreneur** : programme 2021-2022 en qualité de co-contractant aux cotés de la Boutique de Gestion, mandataire et la Chambre de Métiers.
Appel d'offres déposé en septembre 2020.

Sous réserve d'une réponse favorable à l'appel d'offres, la contribution à ce programme porterait sur deux volets :

- L'accompagnement des porteurs de projet ante création (100 heures)
- La coanimation d'un stage de formation la Chambre de Métiers à hauteur de 1 050 heures/stagiaires assurées par la CCI Mayenne
-

Ces deux actions représentent une enveloppe potentielle de 16 500 € pour l'année 2021.

- **Entreprendre en Territoires Fragiles**

Ce programme porté par la Chambre Régionale des Métiers, et associant les 3 chambres consulaires et la CREISS, est reconduit sur la période 2021-2022.

Il vise à créer, sauvegarder et développer l'activité économique de proximité et enraciner l'économie sur les territoires classés en Zone de Revitalisation Rurale au travers d'un accompagnement de projets innovants multi partenarial et coordonné.

L'objectif, au niveau régional, est d'accompagner 100 projets sur la durée du programme avec une moyenne de 20 jours/projet, ce qui pourrait signifier pour la CCI de la Mayenne, compte tenu de notre désengagement du programme FSE, et de la réallocation de ressources sur ce dossier, une volumétrie de 40 à 50 jours par an, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 000€.

- **Transmission**

L'activité Transmission reste, quant à elle, à développer.

La réalisation d'une enquête réalisée en 2018 auprès des chefs d'entreprises de plus de 55 ans avait mis en évidence un nombre de cessions de TPE important dans les années à venir et un fort besoin d'intermédiation, en particulier de la part des entreprises du commerce.

Ce besoin d'intermédiation pourrait être en partie assuré au travers de l'outil Transentreprise qui fédère les conseillers des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les partenaires professionnels : Avocats, Agents Immobiliers, Cabinets d'Affaires, Conseils de investissements financiers, Conseils pour les affaires, Mandataires et Administrateurs Judiciaires, Notaires et Experts-Comptables.

L'adhésion à Transentreprise permet également d'accéder à un site pour diffuser les offres d'entreprises à reprendre et les locaux vacants.

L'adhésion à la plateforme Transentreprise (sous réserve de l'accord de l'ATR régional et du Bureau) devrait faciliter les relations avec les cédants et les repreneurs et favoriser la réalisation de prestations d'accompagnement auprès des cédants.

Cette adhésion sera accompagnée :

- D'une action terrain renforcée pour mettre en œuvre l'offre d'accompagnement telle que définie par la norme Entreprendre et Transmettre ;
- D'un événement dédié à la transmission (Seconde Nuit de la Transmission) dans le cadre de « J'Entreprends en Mayenne » dont la CCI est membre fondateur et adhérente.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A02	CREATION	Martine GASDEBLAY
	TRANSMISSION REPRISE	
	CREATION FSE	
	ENTREPRENDRE EN TERRITOIRES FRAGILES	
	POST CREATION / STARTER	
	CREATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	6	2,3	38	141	-104
Rappel Rectificatif 2020	6	1,7	37	103	-66



J'entreprends en Mayenne
CREATION - REPRISE



Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Eric FLAMBARD

Animateurs de programme : Holger MENKHAUS
Martine GASDEBLAY

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Mayenne s'inscrit dans ce cadre.
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export.

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
3%	3%	100%	85%

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La CCI Mayenne soutient l'association **Mayenne International**, dirigée par des chefs d'entreprises et animée par la CCI, au travers de la mise à disposition de collaborateurs.

Mayenne International intervient sur le territoire mayennais en complément des actions du conseiller Team France Export et participe notamment à l'organisation **d'International Week**, événement régional décliné dans chacun des départements des pays de la Loire.



L'association organise par ailleurs 6 à 8 événements par an s'adressant aux dirigeants d'entreprises et aux collaborateurs impliqués à l'international.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A03	RELATIONS INTERNATIONALES	Martine GASDEBLAY
	INTERNATIONAL WEEK	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,4	10	38	-29
Rappel Rectificatif 2020		0,6	5	42	-37

Appui aux entreprises

A04 – Innovation numérique

Elu référent : Laurent LACHAZE

Animateurs de programme : Martine GASDEBLAY
Amandine DEROUET

DESCRIPTIF

Dans un contexte de mondialisation et d'accélération des échanges, l'innovation est un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à la transition numérique, dans le cadre de la TRIA, constitue un enjeu fort afin de renforcer leur compétitivité.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Numérique

Alors que le département de la Mayenne est particulièrement bien doté en infrastructure, il apparaît fondamental d'accompagner l'acculturation, notamment des TPE et commerces, à la digitalisation de l'économie et de leur permettre de bénéficier et de s'approprier les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité.

Cette action s'inscrit également dans le prolongement de l'action **PLAN de RELANCE** commanditée par France Num et le Ministère de l'Economie, fin 2020, et qui consistait à sensibiliser les commerçants au numérique.

Cet accompagnement à la transition numérique se traduit :

- Au travers de réunions de sensibilisation, webinaires ou ateliers pratiques sur les différents outils digitaux ;
- Au travers de diagnostics visant à évaluer la maturité numérique des entreprises à partir de l'outil **DIGIPILOTE** ;
- Par des séquences de formation dont le dispositif « CAP sur le DIGITAL » au bénéfice des adhérents d'OPCOMMERCE.

Les ressources dédiées à la transformation numérique se voient renforcées :

- Passage de 0,6 ETP à 1 ETP de la collaboratrice dédiée à cette activité ;
- Recrutement de 2 CDD de 6 mois (Novembre 2020 – Avril 2021) pour opérer une mission d'accompagnement à la transition numérique au plus près du terrain et promouvoir la place de marché « Ma Ville, Mon Shopping » auprès des commerçants.

Développement de la place de marché « **Ma Ville, Mon Shopping** »

Afin d'apporter une solution clé en main aux commerçants dont les boutiques étaient fermées pendant le confinement, la CCI Mayenne, avec le soutien de l'ensemble des collectivités avaient proposé, dès le mois d'avril 2020, une solution de commerce en ligne « **Ma Ville, Mon Shopping**, proposée par une filiale du groupe La Poste.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
17%	19%	71%	69%



Véritable soutien au maintien et au développement du commerce local, cette solution constitue un levier d'accélération de la nécessaire transformation numérique des commerçants. Devant leur permettre de générer un chiffre additionnel, voir un chiffre d'affaires principal dans l'hypothèse d'un nouveau re-confinement, la CCI Mayenne a souhaité poursuivre l'expérimentation au-delà de la période de confinement pendant un an et contractualiser avec le groupe La Poste.

L'acquisition de la licence et l'animation de la plateforme (communication – accompagnement – formation) représentent un budget annuel de 273 K€.

Les communautés de communes et communautés d'agglomération sont sollicités à hauteur de 150K, les autres partenaires (Région, Département, Chambres consulaires hors CCI) à hauteur de 89 K€. La CCI contribuera pour sa part à hauteur de 34 K€.

- **Industrie du futur**

Le dispositif d'accompagnement des entreprises « Industrie du Futur » soutenu financièrement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, et visant à mobiliser des PME industrielles en proposant des ateliers thématiques collectifs et des RV individuels pour identifier les besoins et orienter les entreprises vers les parcours d'action de type **Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur** ou **DINAMIC Industrie du Futur** devrait être reconduit.

Les modalités ne sont pas connues à ce jour.



- **DINAMIC**

Programme phare de l'accompagnement des entreprises, depuis 2008, dans l'amélioration de leurs performances, l'objectif est de lancer deux groupes par an pour le compte de 16 entreprises.



Ce programme se voit enrichi d'une nouvelle offre issue d'un partenariat avec BPI . Le lancement d'un premier groupe inter-départemental sera initié en 2021

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A04	INNOVATION	Martine GASDEBLAY
	NUMERIQUE EVAL / PACK	
	PLATE FORME NUMERIQUE	
	INDUSTRIE DU FUTUR	
	DINAMIC	
	COMMERCE DU FUTUR	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	6	4,5	169	319	-150
Rappel Rectificatif 2020	6	3,5	106	233	-127

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable / Environnement

Elus référents :

Laurent LAIRY – Economie circulaire

Frédéric DEVINEAU – RSE

Animateurs de programme :

Martine GASDEBLAY

Julien LHOMME

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de la Mayenne a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

Rappelons également que la CCI Mayenne s'est engagée fin 2020, à la demande de l'état, dans une campagne de sensibilisation à la transition écologique à destination des commerçants.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

• Energie

La transition énergétique constitue un axe fort de l'action CCI. Afin de renforcer leurs actions, les CCI Pays de la Loire, soutenues par la Région Pays de la Loire et l'ADEME, ont fusionné avec ORACE, une association fédérant l'ensemble des acteurs de l'énergie.

La vocation d' « **ORACE by CCI** » est dorénavant d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie et mettre à la disposition des entreprises adhérentes le Centre de Ressources ORACE, avec tous les outils et services dont elle a besoin pour optimiser l'exploitation de leurs bâtiments et process.

Depuis le 1er juillet 2020, le salaire du collaborateur (0.5 ETP) est intégralement supporté par ORACE et les recettes liées à la réalisation des prestations d'accompagnement sont versées au bénéfice de cette dernière.

• Economie Circulaire

Poursuite de de la convention entre l'ADEME et la CCI de la Mayenne pour la période 2020/ 2021. La convention avec le Conseil Départemental devrait être également reconduite.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées et ambitionne de déployer l'économie circulaire en partenariat avec les Collectivités Territoriales autour de deux axes majeurs :

- La prévention, la gestion et la valorisation des déchets
- L'Écologie Industrielle et Territoriale

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
6%	10%	53%	75%



La deuxième année du programme mobilisera 1.5 ETP afin de poursuivre les actions en matière de déchets et déployer l'économie dans le territoire, sous réserve d'un abondement financier des Collectivités.

L'économie circulaire étant au cœur de la stratégie impulsée par le Gouvernement et inscrite dans un certain nombre de programmes des Collectivités (Programme Territoires d'Industrie, Contrat de Transition Ecologique), il est raisonnable d'envisager le recrutement d'une ressource supplémentaire pour animer ce programme.

Une convention de partenariat visant à déployer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur les communautés de communes de Craon et Mayenne est à l'étude.

- **Responsabilité Sociétale Entreprise :**

La CCI de Mayenne poursuit son action pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique RSE.



Harmonie Mutuelle et la Banque Populaire Grand Ouest ont réitéré leur intérêt pour une reconduction du partenariat en 2021 (Le montant et les modalités restent à négocier)

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A05	ECONOMIE CIRCULAIRE	Martine GASDEBLAY
	PEPS	
	QSE MAY DUR /IMPRIM/VERT	
	RSE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	4	2,5	67	146	-80
Rappel Rectificatif 2020	4	1,6	77	102	-25

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Animateurs de programme :

Martine GASDEBLAY

Thomas LAMANDE-MORANT

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques et l'animation de communautés.

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, d'acquérir de nouvelles compétences.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
15%	12%	83%	76%

Soutien aux Unions Commerciales

En dépit de la baisse de la TFC, la CCI Mayenne envisage le renouvellement de l'organisation des Mercures du Commerce visant à récompenser le dynamisme des unions commerciales et maintient sa dotation de 15 000 €, au profit des Unions Commerciales de la Mayenne.

Soutien des collectivités avec la mise à disposition de Managers du Commerce

La CCI Mayenne poursuit son engagement sur les territoires via les missions de Managers de Ville qu'elle pilote en partenariat avec les collectivités et avec leur soutien financier.

Deux managers du commerce sont présents sur le territoire :

- L'un à Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne à hauteur de 80%
- Le second à Château Gontier sur Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Association des Commerçants de Château Gontier à hauteur de 30%.

L'association Laval Cœur de Commerce est également accompagnée à hauteur de 0,15 ETP sans contrepartie financière.



Animation réseaux dirigeants d'entreprises

La CCI Mayenne anime plusieurs réseaux de dirigeants d'entreprises :

- Deux groupes **Mayenne performance** regroupant des dirigeants : du Nord Est Mayennais pour l'un, du Nord-Ouest mayennais pour l'autre.

Ces groupes animés par la CCI se réunissent une fois par mois, au sein des entreprises adhérentes et ont un double objectif :

- Développer la compétitivité des entreprises
- Développer un réseau d'échanges



Rassemblant près de 25 dirigeants d'entreprises, ces derniers acquittent une cotisation annuelle.

- Le groupe **PEGAS Industries**, association indépendante de la CCI dont l'animation est assurée par la CCI et dont la finalité est identique à celle des groupes Mayenne Performance cités ci-dessus. Cette association compte 17 membres.
- Le groupe **Commerce de Gros** se réunit une fois par trimestre et compte 25 membres.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A06	ANIMATION U.C.	Martine GASDEBLAY
	CLUB AFFAIRE	
	DIVERS	
	MANAGER CENTRE VILLE	
	MAYENNE PERFORMANCE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	5	2,0	75	191	-117
Rappel Rectificatif 2020		2,1	75	167	-92

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Béatrice ORLIAGUET - Commerce
Jérôme DENIAU - Commerce

Animateurs de programme :

Martine GASDEBLAY
Patricia LAVING
Amandine DEROUET
Ludovic PLESSIS

DESRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI Mayenne a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

• Commerce :



Au cœur des préoccupations de l'Etat, au travers de son nouveau programme « **Cœur de Ville** », le commerce fait l'objet d'un programme d'accompagnement de la CCI depuis de nombreuses années :

- Tant dans l'accompagnement individuel des commerçants pour les aider à faire face aux mutations notamment digitales, mais aussi aux changements d'habitudes et pratiques de consommation,
- Que dans l'accompagnement collectif des Unions Commerciales qu'elle soutient dans leurs actions sur le territoire.

Consciente des enjeux du commerce pour le territoire, la CCI Mayenne a procédé au recrutement d'une nouvelle collaboratrice en charge du commerce. Ce recrutement ne modifie pas l'effectif global puisque le poste de conseiller Financement (départ volontaire du titulaire du poste) n'a pas été renouvelé.

Cette collaboratrice est particulièrement mobilisée dans les relations avec les collectivités pour soutenir la redynamisation des centre villes et centre bourgs et notamment le Plan Action Cœur de Ville pour lequel une annexe à la convention signée entre l'Etat et la Ville de Laval a été établie afin d'y intégrer l'action déployée par la CCI Mayenne.

• Commerce du futur :

La CCI de la Mayenne met en œuvre le programme « **Commerce du Futur** » financé en partie par le Conseil Régional des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2019 et assure le pilotage opérationnel au niveau régional avec la CCI 44

Le 2^{ème} volet du programme Commerce du Futur est actuellement en cours de négociation.



- **Audit Buraliste :**

Poursuite de l'action à destination des buralistes dans le cadre de la convention avec la Confédération des Buralistes.

Objectif : Réalisation de 6 à 8 audits.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A07	AUDIT BURALISTE	Martine GASDEBLAY
	COMMERCE TOURISME	
	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	
	FINANCEMENT ENTREPRISE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	4	1,6	10	127	-116
Rappel Rectificatif 2020	4	0,8	7	54	-48



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI Mayenne sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique en Mayenne.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise une revue de presse quotidienne

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

• Information économique

- Actualisation quotidienne du fichier CCI Info Eco (entreprises mayennaises immatriculées au R.C.S.)
- Commercialisation de fichiers d'entreprises
- Veille documentaire pour les services
- Revue de presse quotidienne



• Etudes économiques

- Observatoires du tissu économique
- Etudes territoriales ou thématiques
- Enquêtes d'opinion ExpreCClon



Qualification du fichier CCI Info Eco : pour mémoire 8 384 mises à jour sur un volume de 12 051 entreprises, au 30 septembre 2020.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires en 2020, la CCI a lancé une campagne de rencontre avec chacune des 9 intercommunalités mayennaises avec pour objectif la promotion des actions CCI en matière d'aménagement du territoire, d'études et à destination des entreprises. La finalité étant de contribuer aux projets de développement des territoires dans le cadre d'un conventionnement d'accompagnement pluri-annuel.

La diffusion d'une revue de presse quotidienne près de 234 abonnés.

Une connaissance du tissu économique actualisée et affinée facilitant l'action des élus, des groupes de Travail notamment le GT Commerce / Tourisme et des collaborateurs.

Productions de la Direction Etudes et Action Territoriale :

- Une observation annuelle de la création, transmission et défaillance d'entreprises (parution en mars).
- Deux notes de conjoncture ExpreCCIon retraçant l'évolution de l'opinion des chefs d'entreprise (parution en janvier et juillet)
- Une revue de presse économique quotidienne
- 9 portraits des intercommunalités mayennaises (actualisation annuelle)
- 10 observatoires du commerce (un par intercommunalité et un départemental) sur une base d'établissements qualifiée au 31 décembre 2020



La CCI Mayenne apporte sa contribution à la construction d'un observatoire du commerce de niveau régional. Sur la base d'une nomenclature des établissements partagée, cet outil permettra une connaissance qualifiée du tissu commercial ligérien (nombre d'établissements, géolocalisation, secteurs d'activités, surfaces commerciales, évolution depuis 2010...) tout en autorisant des comparatifs entre les différentes polarités régionales.

Initiée en 2019, la restitution conjointe des enquêtes de conjoncture réalisée par la CCI Mayenne et par la Banque de France. Les perspectives économiques ainsi dégagées ont été présentées le 13 février 2020 devant un parterre d'une quarantaine de chefs d'entreprises mayennais. Ce partenariat sera reconduit en 2021.



Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Le service Etudes et Action Territoriale sera la cheville ouvrière de l'organisation des élections CCI prévues en novembre 2021 : en premier lieu avec la préparation de la pesée économique (destinée à évaluer le poids représenté par chaque collègue au sein de chaque CCI, ainsi que le poids de chaque CCI départementale au sein de leur CCI régionale) jusqu'au scrutin et son dépouillement.

En interne, le service EAT apporte sa contribution sur les projets suivants :

- Travaux régionaux du GPL Info Eco, des GT Observatoire du Commerce, ExpreCClon, GRC E-deal, Elections CCI 2021
- Conseils territoriaux : référent sur le Pays de Château-Gontier
- Contribution à la démarche Lucie

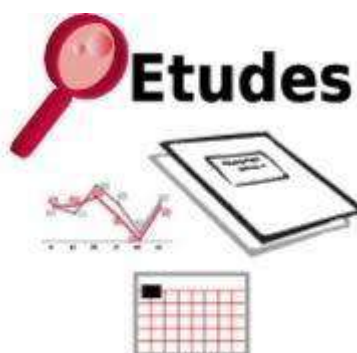
Les effectifs du service Etudes et Action Territoriale (2 collaborateurs) sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A08	FICHIER	Jacques COURTIN
	ETUDE CAFES HOTELS RESTAURANTS	
	INFORMATION ECONOMIQUE DIVERS	
	OBSERVATOIRE DU COMMERCE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	4	1,2	5	97	-91
Rappel Rectificatif 2020	4	1,7	5	133	-128



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI Mayenne dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI Mayenne travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Des missions transversales sont développées :

- **Gestion de la Relation Clients :**
En 2019 : Suite du déploiement de la GRC régionale
- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Marketing et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité et de performance** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'une cellule marketing et commerciale en appui des services opérationnels pour organiser et soutenir l'action commerciale des conseillers, mener des actions ciblées et contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	2,2		209	-209
Rappel Rectificatif 2020	0,9		99	-99

Mission B

La CCI Mayenne joue un rôle majeur d'opérateur de formation et d'organisateur d'actions pour la découverte des métiers et des secteurs d'activités qui recrutent.

Elle développe des relations privilégiées avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et des institutions (Etat, Région, Collectivités locales, OPCO, Pôle emploi, mission locale...), afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emplois.

Les deux centres de formation : Institut Informatique Appliquée et Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne, développent, d'autre part, une dynamique de relations partenariales avec d'autres organismes de formation tels que le CNAM, l'ITESCIA, le Réseau Négoventis, les CCI des Pays de la Loire... afin de permettre la mise en place de nouveaux référentiels de formation principalement en temps plein ou par alternance.



Fortement impliquée dans le réseau des CCI, la CCI Mayenne participe activement à la création et au développement de nouveaux modules de formation courte et de certification répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises.

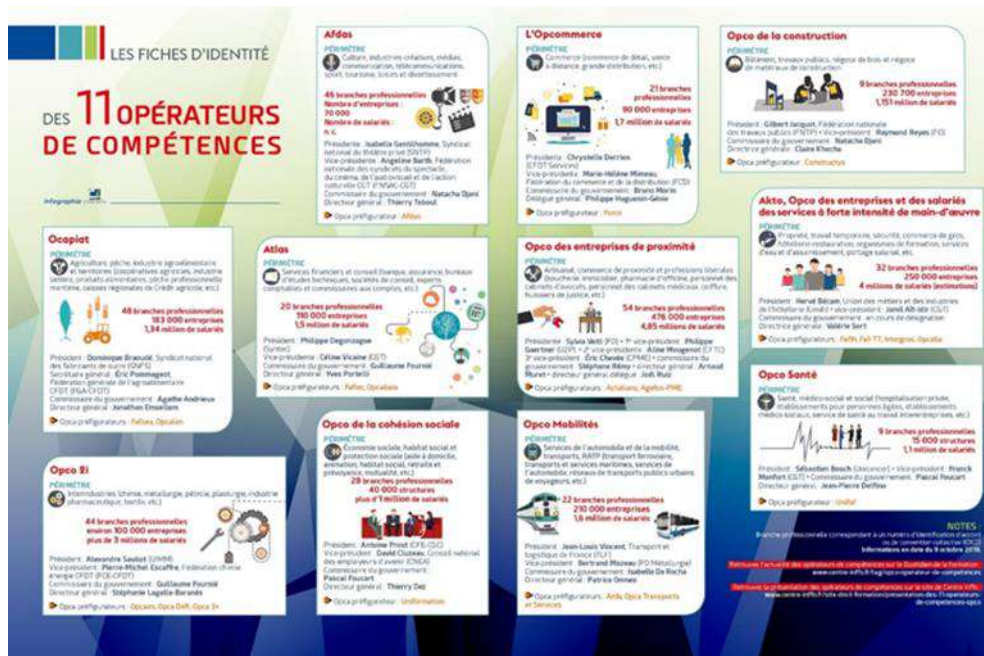
L'offre de services orientation, appui-conseils RH, formation, permet aux entreprises de recruter et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à leur développement.

Les enjeux majeurs de 2021 :

- 1) Poursuivre la mise en place de la formation professionnelle et de l'apprentissage.** La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » inscrit l'individu en responsabilité de son projet professionnel et transforme en profondeur le modèle de gouvernance et de financement de la formation.

La COVID 19 a nécessité d'adapter les textes législatifs de cette réforme afin de répondre au développement de l'apprentissage, de nouvelles mesures d'aides et de relance ont été adoptées.

- **Mise en place de la gouvernance et des financements :**
 - Gouvernance confiée à une instance nationale quadripartite France Compétence
 - 11 OPCOs (Opérateurs de Compétences), organisés en logique filières pour accompagner la GPEC, en proximité des TPE PME, et financer la formation professionnelle et l'apprentissage :



- Contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage qui remplace la Taxe d'apprentissage et la contribution à la formation professionnelle
- Financement au contrat, pour l'apprentissage, à partir de niveaux de prises en charge définis par les Branches au 1^{er} janvier 2020
- **Dispositifs d'accompagnement renforcés pour les actifs**
 - CPF (Compte Personnel de Formation) monétisé et panel de formations éligibles élargi
 - Création du CPF de transition et disparition du CIF (Congé Individuel de Formation)
 - Droits au CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) renforcés
 - Mise en place d'un nouveau dispositif de reconversion ou promotion par alternance pour les salariés en CDI
- **Des missions des CFA renforcées et une libéralisation du marché**
 - Abrogation des dispositions du Code du Travail dont la convention portant création de CFA avec les Régions et assimilation des règles applicables aux OF (Organisme de Formation) - déclaration d'activité et bilan pédagogique et financier avec nécessité d'avoir une comptabilité analytique distincte
 - Logique d'évaluation de la performance des CFA avec diffusion publique d'indicateurs
- **Une logique de simplification des démarches pour les entreprises**
 - Dépôt de contrat auprès des OPCA sur une plateforme
 - Recrutement possible tout au long de l'année
 - Adaptation de la durée du contrat
 - Assouplissement des conditions d'interruption de contrat
 - Aide unique pour les entreprises embauchant un jeune en alternance



- **Un accès à l'apprentissage facilité pour les jeunes**
 - Elargissement de l'âge d'entrée à 29 ans révolus
 - Aide au permis de conduire
 - Poursuite de la formation après une rupture de contrat.
 - Accueil possible d'un jeune sans contrat d'apprentissage pendant 6 mois

2) Passer avec succès la certification Qualiopi programmée au premier trimestre 2021

Trois domaines d'intervention de la Direction Formation sont concernés :

Les actions de Formation Professionnelles Continue – la Formation Initiale (apprentissage et étudiants)
- la Validation des Acquis de l'Expérience.

La certification qualité est obligatoire pour les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un Opérateur de Compétences, par la Commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.

3) Déploiement de la stratégie 2020-2025

Face au constat de stagnation des activités de l'IIA et afin de préparer CCI Formation à la baisse de financement des CCI, les élus ont souhaité faire un audit de cette école.

La stratégie a été validée par le bureau en septembre 2020 avec une vision ambitieuse de CCI Formation à 5 ans.

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
20%	22%	8%	10%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

- Poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment au campus CCI avec la sélection des différents projets architecturaux
- Développement du nombre d'apprenants par formation et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les deux centres de formations.
- Déploiement de l'IIA en partenariat avec d'autres CCI, mise en place d'une école pour la rentrée 2021 sur un autre département.

Mise en place d'une nouvelle organisation pour atteindre les objectifs de la nouvelle stratégie de développement de CCI Formation :

- Renforcement des équipes commerciales avec le recrutement d'un(e) conseiller(ère) formation, d'un(e) assistant(e) commercial(e) et d'un(e) technicien(ne) marketing Web.
- Développement d'outils pédagogiques conjointement avec la CCI de Maine et Loire
- Mutualisation des services support DSI, RH et DAF

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	19,7	2 263	1 711	552	
B02	2,1	201	241	-39	
B03	6,1	1 347	882	465	
B05		7		6	
B0E			326	-326	232
Sous-total Mission B	27,8	3 818	3 160	658	232
Rappel Rectificatif 2020	23,3	3 369	2 739	630	182

- Poursuite du partenariat avec le CNAM afin de développer l'offre commune de formation autour de la filière RH et du master marketing digital.



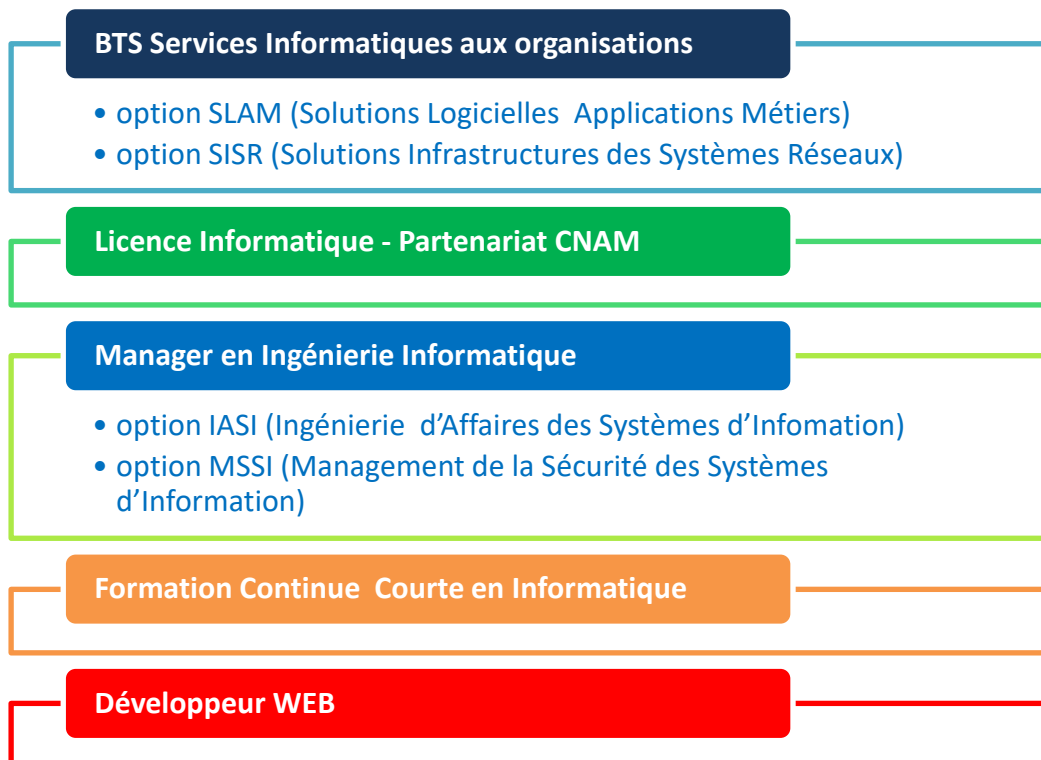
L'Institut d'Informatique Appliquée :

LES EFFECTIFS

Rentrée 2020-2021	Effectif prévu au 31/12/20	Prévision Rentrée 2021-2022
167	161	170



Les cycles de Formation de l'IIA :



L'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne :

LES EFFECTIFS

Rentrée 2020-2021	Effectif prévu au 31/12/2020	Prévision Rentrée 2021-2022
265	262	270



Les cycles de formation de l'ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT DE LA MAYENNE dite EC2M réalisées au CAMPUS CCI :

CAP et BAC Pro Commerce

BTS Management des Unités Commerciales et BTS Relations Clients

NEGOVENTIS

- Responsable Développement Commercial
- Responsable de la Distribution
- Assistante de Direction
- Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) cycles négoventis VCC, GUC, AD...

Prépa-Apprentissage

Formation Continue Courte

Ecole des Managers

Vision Pro

Formation / Emploi B01 - Apprentissage

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :

Françoise MORIN

Bruno NEVEU

DESCRIPTIF

Le CFA CCI 53 créé en 2019, prépare les apprentis aux diplômes suivants
Prépa Apprentissage, CAP et BAC Prof vente, BTS NDRC, MCO, SIO, RD, RDC, AD, licence informatique, développeur WEB, M2I. Nous proposons des filières complètes du niveau 3 au niveau 6 pour les formations en vente-commerce et du niveau 5 au niveau 7 pour les formations en informatique.



Nous avons budgété une stabilité des effectifs pour ce budget primitif, toutefois, nous espérons une progression de nos effectifs pour la rentrée 2021/2022, avec 400 apprentis, 250 à l'Ecole de Management et de commerce et 150 à l'IIA.

Objectif de certification Qualiopi en 2021.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
7%	12%	5%	9%

Depuis le premier janvier 2020, le financement du CFA est assuré principalement par France Compétences via la prise en charge des coûts apprentis par les OPCO, le CNFPT et par la CCI.

Dans le cadre du développement du nombre d'apprentis en 2021, nous envisageons de renforcer les équipes pédagogiques et commerciales.

Un dossier d'investissement d'environ 130 K€ a été déposé, en 2020, afin de lancer le projet digitalisation des formations et d'acquérir de nouveaux équipements informatiques, nous sommes dans l'attente de la réponse de France Compétences. Par ailleurs, nous solliciterons le Conseil Régional pour le cofinancement de nos projets d'investissements sur le futur Campus.

Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2021 pour faire face à la situation de confinement lié à la COVID 19 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des apprentis.

Les conventions établies avec le Foyer de Jeunes Travailleurs et le Restaurant Universitaire seront renouvelées, permettant au CFA d'apporter des solutions d'hébergement et de restauration aux apprentis.

Avec le CNAM nous envisageons de renouveler la formation en marketing digital, de niveau 7 malgré le nombre insuffisant de la première promotion (8 apprentis en 2020).

le cnam

Promotion de l'apprentissage par des interventions dans les collèges, lycées afin de présenter les métiers du commerce, management et informatique.

Promotion de l'apprentissage auprès des entreprises avec la présentation des nouveaux dispositifs d'aides.

Accompagnement sur le plan RH et administratif des entreprises pour recruter un apprenti.

Organisation des portes ouvertes des 2 écoles à la même date, éventuellement avec un dispositif virtuel.

Dispositif d'aide aux candidats pour trouver un contrat d'apprentissage mis en place en distanciel.

Création d'un fonds d'aides sociales pour les apprentis ayant des difficultés financières.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B01	VENTE - COMMERCE	Bruno NEVEU
	MANAGEMENT	
	INFORMATIQUE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
B01	19,7	2 263	1 711	552
Rappel Rectificatif 2020	14,9	1 984	1 371	613

FORMATION

APPRENTISSAGE

L'apprentissage, parcours d'excellence pour l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle des jeunes.

En Pays de la Loire, les CDI gèrent plusieurs CFA et Unités de Formation par Apprentissage répartis sur l'ensemble du territoire grâce auxquels elles forment chaque année plus de 5 000 jeunes.



89%
de réussite
aux examens



95%
des apprentis
sont satisfaits



Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme : Bruno NEVEU
Philippe MOREAU

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations au statut étudiant sur des parcours post-bac :

- Formation informatique
- Formation management-commerce

L'Institut informatique appliquée est habilitée pour 3ans par le rectorat afin que les étudiants puissent bénéficier des bourses d'études.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
12%	10%	49%	51%

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES POUR 2021

Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2021 pour faire face à la situation de confinement lié à la COVID 19 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des jeunes.

Organisation des portes ouvertes des 2 écoles à la même date, éventuellement avec un dispositif virtuel.

Création d'un fonds d'aides sociales pour les étudiants ayant des difficultés financières.

Une objection de collecte de taxe d'apprentissage 2021 fixé à 150 K.

N'ayant plus d'étudiant recruté sur l'année 2020/2021, nous risquons de perdre l'habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage à l'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne pour le statut étudiant (IFAG).

A la rentrée 2020, nous avons accueilli 37 étudiants pour la rentrée 2021 nous nous fixons un objectif de 46 étudiants.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B02	INFORMATIQUE	Bruno NEVEU
	MANAGEMENT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
B02	2,1	201	241	-39
Rappel Rectificatif 2020	1,8	193	-210	-18

Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :
Anne-Marie DEROUAULT
Benjamin HAVARD
Françoise MORIN
Bruno NEVEU

DESCRIPTIF

La Formation Professionnelle Continue, c'est favoriser une évolution des compétences des collaborateurs de l'entreprise, des demandeurs d'emplois et des jeunes. En remplacement du DIF, le CPF (Compte Personnel de Formation) permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Pour chaque demande, nous essayons d'apporter une réponse adaptée aux besoins de nos clients :

- Formations Inter-entreprises : nombreux modules de formations techniques suivis par des salariés d'entreprises différentes. La mixité des stagiaires permet des échanges de bonnes pratiques.
- Formations Intra-entreprises : ce sont des formations auxquelles seuls les salariés participent. Sur mesure ou standard, elles sont réalisées dans les locaux de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance, non prévues en apprentissage.
- Des stages qualifiants destinés aux demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La CCI propose dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- Un catalogue de stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois
- Des formations diplômantes pour les jeunes en alternance
- Un dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Recrutement d'un conseiller formation et d'une assistante commerciale afin d'atteindre nos objectifs de chiffre d'affaires.

Développement de la formation continue dans la filière numérique.

La certification Qualiopi en 2021.



Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2021 pour faire face à la situation de confinement lié à la COVID 19 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des stagiaires.

Nous continuerons d'organiser des ateliers d'informations pour les entreprises afin d'évoquer les enjeux de la réforme et les nouveaux textes législatifs.

Nous envisageons l'ouverture d'un Cycle EDM début 2021 pour nous permettre d'ouvrir une autre session en fin d'année 2021 avec d'autres CCI.

La mission B03 améliore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 55 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B03	STAGES COURTS	Bruno NEVEU
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
B03	6,1	1 347	882	465
Rappel Rectificatif 2020	6,6	1 185	814	371

Je booste ma carrière

Découvrez notre programme de formations inter-entreprises 2^{ème} semestre

Nouveau!
des formations à distance!

www.mayenne.cci.fr
02 43 91 49 70

FORMATIONS DE PROXIMITE
sans structure vos compétences

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
1^{ère} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Mission C

Une des missions de la CCI Mayenne est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité de la Mayenne, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Développement et aménagement du territoire

C05 – Aéroport

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
1%	1%	13%	13%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,1		9	-9
C06			1	-1
C10		86	13	72
Sous-total Mission C	0,1	86	23	62
Rappel Rectificatif 2020	0,1	82	23	59

Appui aux territoires / Gestion d'équipement

C01 – Développement et aménagement du territoire

Elu référent : Laurent LAIRY

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESRIPTIF

Par sa proximité des entreprises et des acteurs économiques locaux, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux afin de :

- Créer un environnement propice à l'implantation, l'exploitation et le développement des entreprises
- Garantir aux entreprises de la stabilité quant aux évolutions du territoire, au-delà des alternances politiques
- Garantir aux entreprises de la visibilité sur les projets susceptibles d'affecter leurs conditions d'exploitation et de développement sur le territoire.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
1%	1%	100%	100%

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La CCI Mayenne est intervenue dans le cadre de la préparation des grands projets d'équipements et d'infrastructures lors des commissions du débat public, des concertations préalables et des enquêtes publiques.

Elle a ainsi apporté son expertise technique et formulé des avis et recommandations pour :



- RD 771 : Contournement de Cossé le Vivien
- RN 12 : Contournement sud d'Ernée
- RD 31 : Amélioration du tronçon Chailland / Ernée
- Liaison RD 31 / RD 900 à Saint-Berthevin
- A81 : Echangeur Parc Grand Ouest

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer à l'attractivité de la Mayenne et d'apporter aux entreprises un environnement propice à leur développement, la CCI œuvre au sein de structure de lobbying :

- Association RD 771 / RN 171 pour l'amélioration de l'axe Laval/Nantes
- Association RN 12 Fougères / Dol demain pour le désenclavement routier du nord Mayenne
- Association Interconnexion TGV Sud Ile de France pour favoriser les déplacements entre les régions et palier à l'engorgement des gares parisiennes



Contribution aux projets structurants de développement territorial portés par les communes, intercommunalités, établissements publics... notamment en matière de contournements d'agglomération, voirie d'intérêt régional, urbanisme, démarche de revitalisation commerciale, fibre optique...

Accompagnement des buralistes mayennais dans le cadre du « fonds de transformation » négocié par la Confédération des buralistes auprès de l'Etat, un dispositif destiné à aider financièrement les buralistes souhaitant réaménager leur point de vente. 4 audits ont été réalisés en 2020 (au 30 septembre).

Diffusion et promotion de la publication « Gestion économe du foncier & aménagement des Territoires » portée par l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM).



Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Dans le cadre du projet « Conseils territoriaux » porté au plan d'actions de la mandature CCI 2016/2021, le service Etudes et Action Territoriale est référent sur le Pays de Château-Gontier.

Les effectifs (2 ETP) du service Etudes et Action Territoriale sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
C01	PROMOTION & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,1		9	-9
Rappel Rectificatif 2020	0,1		9	-9



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Autres infrastructures

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents sites).

Les locataires de la CCI :

Siège :

- Région des Pays de la Loire
- Initiative Mayenne
- Agence Régionale Pays de la Loire

Campus :

- ESTACA
- MCT

IIA :

- CNAM arrivé en juillet 2019

Parcelle attenante au Parc des Expositions :

- Orange (emplacement d'installations techniques)

La mission C10 améliore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 45 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M ²
SIEGE	REGION	26
	INITIATIVE MAYENNE	75
	AGENCE REGIONALE PL	75
IIA	CNAM	115
TOTAL M ²		291

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB DE LOCATAIRES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	5	86	13	72
Rappel Rectificatif 2020	5	82	13	69

REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

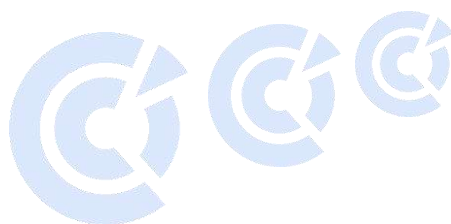
% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,2		12	-12
Sous-total Mission D	0,2		12	-12
Rappel Rectificatif 2020	0,2		12	-12



Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

Elu référent : Patrice DENIAU

Animateurs du programme : Jacques COURTIN
Julien ELIE

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2020	Primitif 2021	Rectificatif 2020	Primitif 2021
1%	1%	100%	100%

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying sur le foncier économique pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme.

Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU



La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et des Plans Locaux d'urbanisme (PLU). Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés en lien avec les différentes commissions et instances de la CCI et en étroite collaboration avec ses collaborateurs qui travaillent quotidiennement près des entreprises et des acteurs économiques locaux (clubs d'entreprises, unions du commerces, fédérations professionnelles...).



Seul territoire mayennais sans SCOT, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs sur laquelle un PLU valant SCOT est en cours d'élaboration. Le SCOT de Laval Agglomération étant obsolète, il devra faire l'objet d'une révision.

FONCIER ECONOMIQUE

L'optimisation et la densification du foncier constituent aujourd'hui un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Cela concerne à la fois la pérennité des zones d'activités, la continuité commerciale et la préservation des espaces de production agricole.

D'une manière plus générale la contrainte foncière doit nous conduire à repenser notre modèle d'aménagement et à accompagner un développement durable en contribuant à la dynamique des espaces urbanisés.

Dans cette finalité, la CCI a activement contribué à la publication de l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM) qui présente des réalisations militant pour une urbanisation raisonnée et économe en foncier, notamment par l'optimisation et la valorisation d'espaces centraux. Ce document a été diffusé près des intercommunalités et des communes, et a fait l'objet d'une présentation lors du Salon des Maires de la Mayenne en octobre 2019 et est diffusé systématiquement près des élus intercommunaux et communaux issus du renouvellement électoral de 2020.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
D01	MISSION CONSULTATION TERRITORIALE DIVERS	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,2		12	-12
Rappel Rectificatif 2020	0,2		12	-12



FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM** (**S**chémas **R**égionaux d'**O**rganisation des **M**issions), cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

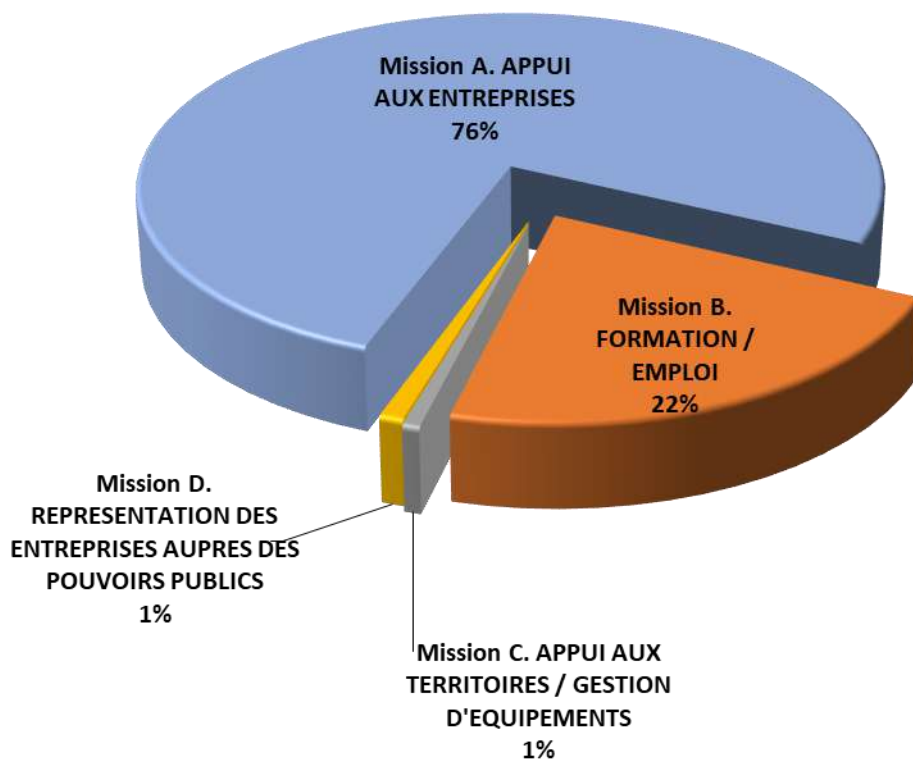
PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE	1,6	5	270	-265
E02 PILOTAGE GENERAL	2,5		297	-297
E04 COMMUNICATION	1,0		70	-70
E05 FINANCE GESTION	2,0		149	-149
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	0,5		38	-38
E07 RESSOURCES HUMAINES	0,6		43	-43
E08 JURIDIQUE				
E09 SYST D'INFORMATION	0,8		83	-83
E10 GESTION IMMOBILIERE	1,5		241	-241
E11 MOYENS GENERAUX	1,1		90	-90
Sous-total Mission E	11,6	5	1 282	-1 277
Rappel Rectificatif 2020	10,5	1	1 178	-1 177

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

DONNEES SYNTHETIQUES par mission (extrait de la NORME 4.9)

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
Mission A APPUI AUX ENTREPRISES	17,6	439	1 361	-922
Mission B FORMATION / EMPLOI	27,8	3 818	3 160	658
Mission C APPUI AUX TERRITOIRES / GESTION D'EQUIPEMENTS	0,1	86	23	62
Mission D REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS	0,2		12	-12
Mission E FONCTIONS SUPPORT ET INSTITUTIONNELLES	11,6	5	1 282	-1 277
TOTAL	57,2	4 347	5 838	-1 491

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TFC 2021

PROGRAMMES		TFC AFFECTEE en k€	taux Besoin en TFC *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE	97	5%	60%
A02	Création transmission reprise	216	11%	85%
A03	Développement international	52	3%	85%
A04	Innovation, numérique	378	19%	69%
A05	Développement durable / environnement	198	10%	75%
A06	Développement des réseaux et filières pour les ent	233	12%	76%
A07	Développement commercial, financement	204	10%	95%
A08	Information économique	157	8%	97%
B01	Apprentissage	235	12%	9%
B02	Formation initiale hors apprentissage	206	10%	51%
B05	Découverte - Orientation professionnelle		0%	
C01	Développement et aménagement du territoire	13	1%	100%
C05	Aéroports		0%	
D01	Mission consultative territoriale	18	1%	100%

BESOIN EN TFC	2 007	100%
TFC PERCUE	1 543	
INSUFFISANCE en TFC	465	

(*) Taux Besoin en TFC = part de TFC nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TFC AFFECTEE en k€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2019	RECTIF 2020	PRIMITIF 2021	% P21 / R20	% P21 / E19
A01-Formalités / CFE	86	111	97	↓ -13%	↑ +13%
A02-Création transmission reprise	120	130	216	↑ +66%	↑ +80%
A03-Développement international	52	50	52	↑ +5%	↓ -0%
A04-Innovation, numérique	236	265	378	↑ +43%	↑ +60%
A05-Développement durable / environnement	79	86	198	↑ +132%	↑ +150%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	195	221	233	↑ +5%	↑ +19%
A07-Développement commercial, financement	96	80	204	↑ +155%	↑ +112%
A08-Information économique	155	201	157	↓ -22%	↑ +1%
B01-Apprentissage	342	108	235	↑ +118%	↓ -31%
B02-Formation initiale hors apprentissage	74	181	206	↑ +13%	↑ +177%
C01-Développement et aménagement du territoire	26	12	13	↑ +6%	↓ -49%
C05-Aéroports	77			-	-
D01-Mission consultative territoriale	15	17	18	↑ +7%	↑ +21%
EZ0-Opérations exceptionnelles		62		-	-
TOTAL	1 555	1 524	2 007	↑ +32%	↑ +29%